

Compétition Sociale Autour du Domaine Permanent de L'État en Côte D'Ivoire : Le Lien Social en Question

Jean Louis Niamke

Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan)

Email : jeanlouis_niamke@yahoo.fr

Kouakou Norbert Okou

Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan)

Email : norbert_okou@yahoo.fr

and

Adjei Pascal Tanoh

Université Félix Houphouët-Boigny (Abidjan)

Email : tadjepascal@yahoo.fr

Résumé :

Cet article se propose d'analyser le délitement des liens sociaux engendrés par les enjeux fonciers autour de la forêt classée de Bossématié (FCB) dans la Sous-préfecture d'Abengourou. Il s'est agi à partir d'entretiens individuels et de groupe avec les acteurs relevant des différentes catégories sociales (infiltrés burkinabé, autochtones agni et allochtones) de saisir les logiques d'infiltration allogènes et leurs incidences sur la sécurité foncière au sein de la FCB et dans les localités environnantes. Les résultats obtenus indiquent qu'il y a une divergence d'interprétation de la FCB tant par les infiltrés burkinabé que par les nationaux (autochtones agni et allochtones). Cette divergence d'interprétation entraîne une crise du lien social entre ces deux groupes sociaux.

Mots clés : *Enjeux fonciers, délitement des liens sociaux, nationaux, allogènes.*

Abstract

This article aims to analyze the disintegration of social links generated by land issues around Bossématié classified forest in Abengourou Sub-prefecture. It was based on individual and group interviews with actors from different social categories (Burkinabé infiltrators, Agni and non-native) to grasp the logic of non-indigenous infiltration and their impact on land tenure security within Bossématié classified forest and in the surrounding localities. The results obtained indicate that there is a divergence of interpretation of Bossématié

classified forest by Burkinabé infiltrators as well as by nationals (autochthonous and non-indigenous). This divergence of interpretation leads to a crisis of the social link between these two social groups.

Keywords: Land issues, disintegration of social link, national, foreign.

Introduction

A la faveur de la crise postélectorale de 2011, la quasi-totalité des forêts classées de la Côte d'Ivoire ont été annexées par des migrants notamment d'origine burkinabé. En effet, profitant des récentes crises qu'a connu le pays, ces individus se construisent progressivement une emprise foncière sur ces patrimoines d'Etat, en y cultivant des produits de rente et du vivriers (B. Kadet, 2016). Les premières observations ont indiqué que cela est plus perceptible dans la zone forestière Ouest, précisément dans le parc national du Mont Péko, les forêts classées de Goin Débé et de Scio, où, le milicien burkinabé Amadé Ourémi et sa bande, se sont imposés comme les maîtres des lieux, menaçant les populations autochtones, les allochtones, les autorités administratives et coutumières (H. Magued, 2012 ; C. Y. Sangne *et al.*, 2015). Cependant, force est de révéler qu'à l'instar de la situation vécue dans l'Ouest, la zone forestière Est n'est pas épargnée. C'est le cas de la forêt classée de Bossématié (FCB), située dans la Sous-préfecture d'Abengourou. Cette occupation de la FCB crée généralement des conflits entre les diverses communautés locales en l'occurrence les nationaux et les allogènes burkinabé.

Une brève historique de la gestion de la FCB permet de noter que l'administration moderne fut à la base des infiltrations, une dizaine d'années après les indépendances. En fait, malgré leur non-conformité avec le code forestier national de 1965, des autorisations d'occupation agricole ont été octroyées par l'administration moderne à plusieurs paysans allogènes et allochtones entre 1977 et 1979 afin de mettre les terres en valeur; cela au détriment des populations autochtones à qui il était demandé de respecter le code forestier. Suite à ces autorisations accordées aux non autochtones, les populations autochtones en revanche ont commencé à s'y installer en grand nombre. Cette pratique qui a alimenté une course effrénée vers la FCB, a entraîné la destruction progressive de ce domaine étatique (J. Oszwald, 2005). Une typologie bien instruite, permet dès lors de signaler trois niveaux d'infiltration de la forêt classée de Bossématié à cette époque. Il s'agit de :

- l'infiltration par arrangement administratif, qui se caractérise par la délivrance par l'administration d'autorisation d'occupation à certains acteurs agricoles ;
- l'infiltration libre, qui se rapporte à des exploitations anarchiques et l'occupation tout azimut des parcelles sans aucune autorisation administrative préalable ;
- l'infiltration de type marchand ou monétaire, qui se caractérise par la vente des parcelles à des populations allogènes, en toute illégalité au niveau du droit forestier (A. Kientz, 1993).

Pour contrer cette destruction drastique des forêts classées, l'Etat à travers le Plan Directeur Foncier (PDF) a élaboré une politique de protection et de conservation des forêts, par l'initiation d'un Programme de Réhabilitation Forestier (PRF) en 1992, sous la houlette de la Société de développement des forêts (SODEFOR), appuyée par la coopération ivoiro-allemande (GIZ) (I. Diarra, 1999). Ainsi, la FCB a bénéficié de ce programme qui a permis une vaste sensibilisation des agriculteurs locaux aux systèmes de protection des ressources forestières (I. Diarra, *idem*). De ce fait, les populations riveraines se sont appropriées les divers projets de reboisement et ont pleinement participé à la surveillance et à la réhabilitation de la FCB. Ceci a occasionné une régénération forestière rapide, avec l'abandon des superficies occupées à hauteur de 40%, et plus de 50% de taux de désengagement chez les occupants (J. Oszwald, *op.cit.*). Progressivement, le niveau de conservation de la FCB s'est considérablement amélioré. Jusqu'en 2013, seulement 2% de la superficie de la FCB était occupé par des plantations clandestines, contrairement aux autres forêts classées de la zone d'Abengourou¹.

Paradoxalement, depuis ces dernières années, l'on constate une nouvelle dynamique d'occupation de ce patrimoine d'Etat, qui se traduit par une course effrénée d'allogènes burkinabé (N.P. Kouamé, 2018).

Au demeurant, les infiltrations massives de la FCB par les allogènes burkinabé ne s'opèrent pas sans heurts. En substance, le 6 Août 2015, des émissaires du poste forestier d'Apoisso au cours d'une mission de destruction de plantations clandestines ont été agressés par les infiltrés burkinabé qui persistent dans l'ouverture de divers fronts pionniers au cœur de la FCB. Au quotidien, les exploitants agricoles autochtones et allogènes vivant dans les villages environnants sont menacés et agressés par les infiltrés burkinabés de la FCB. Ceci entraîne un sentiment de révolte chez les autochtones agni et les allochtones, vivant dans la zone.

Face à ce climat d'insécurité généralisée, des actions de protestation sont organisées par les populations des villages environnants, en vue d'exprimer leurs mécontentements vis-à-vis des infiltrés burkinabé et interpeler les gouvernants sur l'ampleur du phénomène. Les autorités coutumières et administratives, initient aussi des campagnes de sensibilisation afin de faire comprendre aux communautés locales l'importance des forêts classées et le respect des lois forestières. De plus, les agents forestiers et leurs partenaires mènent des activités de prospection et de destruction des plantations clandestines érigées au sein de la FCB. En dépit de toutes ces actions, les allogènes burkinabé persistent dans l'infiltration de la forêt classée de Bossématié ; défrichant de nouvelles parcelles et remettant en valeur les plantations détruites par les agents de la SODEFOR. La reconstruction et la délocalisation de l'habitat de fortune, le convoyage de manœuvres agricoles en provenance du Burkina Faso et d'autres régions vers la FCB, sont régulières. Cette attitude des infiltrés burkinabé fragilise les rapports sociaux entre

1 Propos tenu par le Directeur Général de la SODEFOR lors de notre visite dans les forêts classées de Béki et Bossématié en octobre 2013.

les différentes communautés vivant dans la zone.

Le présent article qui a pour objectif principal d'analyser le délitement des liens sociaux engendrés par les enjeux fonciers autour de la FCB vise de manière spécifique à : i) cerner les divergences d'interprétation de la FCB par les nationaux et les allogènes burkinabé ; ii) évaluer l'impact de cette divergence d'interprétation de la FCB sur les liens sociaux communautaires.

Méthodologie

La méthodologie mise en œuvre a consisté à conduire des enquêtes de terrain dans la forêt classée de Bossématié et dans les villages environnants. Plusieurs outils qualitatifs ont aidé à produire les résultats. Il s'agit des entretiens individuels avec les infiltrés de la FCB (manœuvres agricoles, détenteurs d'exploitation dans la FCB), les autorités coutumières, les agents forestiers, et des entretiens de groupe avec les jeunes (autochtones agni et allochtones). Pour traiter les données recueillies, nous avons eu recours à l'analyse de contenu qui est l'ensemble des analyses de texte ou d'énonciation élaborées pour traiter des réponses non immédiatement quantifiables (J.-P. Durand & R. Weil, 2006). La procédure comprend généralement la transformation d'un discours oral en texte, puis la construction d'un instrument d'analyse pour étudier la signification des propos (L. Bardin, 1977). Il convient, en effet, de rassembler des informations parfois ambiguës, incomplètes et contradictoires, d'interpréter les similitudes et les différences entre les répondants et de parvenir à une analyse objective (J.-C. Andreani & F. Conchon, 2005).

De façon pratique, le traitement des données qualitatives a consisté à faire un inventaire, puis un tri des informations obtenues à partir des observations et des entretiens en vue de procéder à des classifications et à des recherches de correspondances entre les variables sélectionnées. Ce travail préparatoire a permis de mettre en relation les données sélectionnées et leur contexte de production. En effet, il s'est agi de privilégier l'écoute plutôt que le questionnement, la compréhension et l'analyse en profondeur plutôt que le dénombrement. Ainsi, l'analyse de contenu a suivi trois (3) principales caractéristiques à savoir la retranscription des données contenues dans les différents guides d'entretien, le codage des données, et le traitement des données.

Pour analyser les données recueillies, nous avons eu recours à l'approche systémique qui nous a permis de mettre en avant la globalité (le système plutôt que ses composantes), les interactions (notamment par rapport au contexte), et les effets de rétroaction (principe de causalité circulaire). Nous sommes partis du système et de ses contraintes pour comprendre les stratégies mises en œuvre par les acteurs sociaux dans l'occupation ou la préservation de la forêt classée de Bossématié.

Résultats

Deux principaux résultats ont été obtenus. Ce sont : 1) les divergences d'interprétation de la forêt classée de Bossématié par les nationaux et les allogènes burkinabé ; et 2) impact de la divergence d'interprétation de la forêt classée de Bossématié sur les liens sociaux communautaires.

1. *Divergences d'interprétation de la forêt classée de Bossématié par les nationaux et les allogènes burkinabé*

Les allogènes burkinabé conçoivent la FCB comme un butin de guerre. Ils l'appréhendent comme une propriété exclusive de l'Etat sur laquelle les autochtones et les allochtones n'ont aucun droit. De ce fait, dans leur entendement, aucun habitant, ni aucune structure de gestion forestière ne doit les empêcher de s'en accaparer. Ce patrimoine issu du relais de l'Etat, doit être selon eux annexé et occupé en contrepartie de leur prise de position ou de leur participation aux côtés du pouvoir actuel, lors de la crise post-électorale de 2011. Un tel objectif est mu par la mise sur pied d'un vaste réseau d'infiltration, composé d'acteurs politiques locaux, de représentants de la communauté burkinabé, d'agents de l'administration forestière et moderne, d'anciens miliciens ou ex-combattants d'origine burkinabé.

Ainsi, dans le jargon des allogènes burkinabé, la gestion des terres de la FCB est garantie par les «gourouba»² qui se positionnent comme des chefs de terres. Ils gèrent la distribution des terres entre les allogènes burkinabé et toutes les autres formes de transactions foncières au sein de la FCB.

Les propos de B.A., Membre de la mafia qui occupe la FCB sont édifiants :

« C'est pendant la crise post-électorale de 2011 que nous avons pris la situation en main. Ici deux grandes communautés exploitent la forêt classée de Bossématié. Il s'agit des lobi et des mossi. Mais, les mossi sont les plus nombreux. En tout cas nous sommes rassurés que le projet ne peut pas échouer parce que nous sommes très organisés. Nous avons nos chefs qu'on appelle Gourouba. Ce sont eux qui financent l'exploitation des terres et gèrent toutes les affaires courantes avec les autorités d'en haut. On a aussi des gens qui connaissent bien la forêt car ayant duré dans la zone. Ces gens sont chargés de gérer la parcellisation des terres entre les exploitants lors des dons et des ventes. Nous avons aussi des gens qui s'occupent de la gestion des fonds issus de la vente des terres et des cotisations servant à alimenter le budget du groupe. Nous voulons participer à l'émergence de l'économie de ce pays. C'est en ce sens que

2 Leaders de la mafia engagée dans l'occupation de la forêt classée de Bossématié.

nous mettons ces terres en valeur. Certains se plaignent mais c'est leur problème, nous on avance. C'est grâce à nous qu'ils ont une quantité suffisante de vivriers ici. Les produits de la forêt classée sont de bonne qualité que les produits des zones hors forêt classée. Ici c'est l'endroit idéal pour s'assurer une bonne production alimentaire et des revenus agricoles conséquents...».

A travers ce discours, on note l'existence d'un marché foncier au sein de la FCB, et entretenu par les acteurs de la mafia impliquée dans son infiltration. Ceci est traduit dans les propos, *S.N., Manœuvre agricole d'origine burkinabé exerçant dans la FCB* pour le compte de son oncle vivant dans une autre région de la Côte d'Ivoire qui s'exprime en ces termes :

« Moi j'ai participé à la crise post-électorale dans la zone de l'Ouest. C'est mon Oncle qui m'a fait venir ici après la fin de la guerre. Il m'a fait savoir que son ami Lasso qui vit dans un village ici lui a réservé sa part de butin dans cette forêt classée. J'y suis pour la gestion. En tout cas nous avons en moyenne 200 hectares et nous faisons venir des parents en quête de terres. L'hectare coûte 150.000 à 200.000 francs CFA. Toutefois, chaque semaine, souvent les samedis ou les dimanches, certains collaborateurs des gourouba, passent prendre la rançon de 15.000 francs CFA. Tout détenteur de plantation ici est obligé de versé cette somme sinon il est déguerpé par un groupe armé. Les gourouba notent que ces fonds sont redistribués à tous les acteurs du système et permettent aussi de régler la situation de ceux qui sont appréhendés et conduits devant les autorités en ville. En dehors des activités agricoles certains chassent les éléphants pour leurs ivoires et les buffles pour leur peau et leur queue [...]. En tout cas il y a beaucoup de business ici. D'autres font savoir qu'il y a de l'or et cherche à promouvoir l'orpaillage. Ces objets sont vendus très chers. Regardez les restes d'un éléphant abattu ici et dont notre patron a emporté les ivoires. Ici, il y a de l'argent sûr, chacun tire son petit profit. C'est maintenant que nos plantations commencent à produire des cabosses de cacao. Mais depuis que nous sommes là nous produisons assez de vivriers (tarot, banane, manioc, piment, gombo, aubergine, maïs) que nous vendons dans les villages à côté. Nous ne pouvons pas si facilement abandonner nos activités et sortir d'ici. La forêt classée de Bossématié nous revient en contrepartie de nos efforts pendant la guerre. Nous participons à la relance de l'économie locale et nationale. Sans nous les habitants de la zone n'arriveraient pas à trouver de quoi à manger...».

De tels propos, illustrent bien que la FCB est perçue par les allogènes burkinabé comme une zone propice à l'économie, au gain, au profit. Il y a donc une représentation économique de la FCB chez les infiltrés burkinabé. Cette interprétation de la FCB traduit une logique d'emprise foncière sur la FCB par les infiltrés burkinabé.

Au niveau des nationaux, particulièrement des autochtones agni, la forêt classée de Bossématié est le prolongement de leur territoire coutumier, cédé à l'Etat dans une perspective écologique. De ce fait, même si la gestion de cette forêt relève de la compétence de l'Etat, elle est considérée comme un bien communautaire qui symbolise une grande richesse de par les ressources naturelles qu'elle dispose. A cet effet, ils l'appréhendent comme une déesse mère nourricière, qui rassure le quotidien et incarne l'esprit des mânes du territoire ancestral. C'est pourquoi, elle requiert un statut particulier dans la cosmogonie du peuple agni et des allochtones longtemps sédentarisés dans la zone.

Les propos suivant de K.V., Chef intérimaire d'un village de la zone traduisent l'attachement de la FCB par les nationaux sont attachés à la FCB. Il s'exprime en ces termes :

« La forêt classée de Bossématié est l'âme de notre communauté. Nous sommes fiers d'être à côté de cette forêt classée. Elle nous donne presque tout. Même s'il nous est interdit de l'exploiter pour des fins agricoles, nous restons fiers de l'avoir à côté de nous. Ici nous avons beaucoup de gibiers, de plantes médicinales, de lianes et de rotins pour la construction. Sincèrement cette forêt fait notre fierté et nous luttons pour qu'elle recouvre son intégrité d'antan. Si cette forêt disparaît c'est nous aussi qui disparaîtrons. Au fait, nous ne sommes rien sans cette forêt où reposent les esprits de nos ancêtres qui l'on adopté. Il nous revient de la protéger pour nous-mêmes et pour nos enfants... ».

A travers ce discours, on note que la FCB, représente pour les nationaux, un tout cohérent, dont la bonne gestion entraîne l'équilibre social local. Ces logiques sociales liées à la FCB sont longtemps vécues et transmises aux jeunes générations en vue de consolider les liens avec les ancêtres, les vivants et les divinités secondaires. Les investigations ont révélé que les autochtones agni et les allochtones dans les villages enquêtés ne possèdent pas de plantations dans la forêt classée de Bossématié. Ces derniers perçoivent la FCB comme leur unique espoir pour la conservation des ressources naturelles, devant la disparition des forêts naturelles ordinaires. En effet, regorgeant diverses espèces animales et de nombreuses plantes, la FCB représente une bibliothèque naturelle locale et un conservatoire des ressources naturelles. L'obéissance aux lois forestières, corrobore à cet effet avec le respect des normes foncières et des interdits sociaux locaux. Partant, les nationaux développent une conscience écologique encadrée dans une représentation symbolique de la FCB, vue comme le prolongement logique du patrimoine foncier coutumier.

Le vieux *A.E., Patriarche agni vivant dans un village de la zone* traduit cela dans ses propos :

« Je remercie l'Etat de nous avoir offert la forêt classée de Bossématié. Dans nos forêts ordinaires, il n'y a plus certaines espèces animales et végétales. Nous les avons tous détruits. Si cette forêt n'avait pas existé, les esprits de nos ancêtres nous auraient tous tués. Notre survie dépend fortement de cette forêt classée. Les précipitations ici sont plus fortes que dans les zones éloignées. En tout cas, cette forêt est notre fierté et c'est un réceptacle de nos richesses naturelles. Nous sommes obligés de la protéger pour le bien de notre communauté... ».

A travers ce discours, on note que les nationaux développent une idéologie protectionniste de la FCB, un patrimoine à la fois régional et national.

Au total, il ressort que les nationaux et les allogènes burkinabé ont une interprétation différente de la FCB et de son utilité. Si pour les premiers ce patrimoine doit être protégé et conservé, ce n'est pas le cas pour les seconds qui le brandissent comme un butin de guerre, capable d'assurer leurs bases économiques et résoudre leurs difficultés d'accès à des terres propices. Mieux, l'occupation de la FCB par les allogènes burkinabé témoigne d'une volonté d'emprise foncière, tandis que les nationaux s'inscrivent dans une volonté de protection de la FCB. Ces divergences d'interprétation de la FCB impactent les rapports sociaux intercommunautaires dans la zone.

2. Impact de la divergence d'interprétation de la forêt classée de Bossématié sur les liens sociaux communautaires

Le délitement des liens sociaux entre les nationaux et les allogènes burkinabé est lié aux enjeux diversement développés par ces deux communautés autour de la forêt classée de Bossématié. Les observations font état de ce que les allogènes burkinabé, mus par l'accaparement de la FCB pour asseoir leur emprise foncière, s'invitent dans des dérivées à l'endroit des autochtones et des allochtones. Aggressions, vols, intimidations, provocations, injures, railleries, minent les villages situés aux alentours de la FCB depuis l'apparition des clandestins burkinabé dans la zone.

K.S., Ressortissant d'une ville du nord de la Côte d'Ivoire, enquêté à Aposso, un village riverain de la FCB, exprime ces dérivées en ces termes :

« Un clandestin me cocufiait et je lui ai demandé de mettre fin à ses projets. Il m'a fait savoir que c'est parce que je suis pauvre qu'il veut m'arracher ma femme. Il a ajouté que l'heure est venue pour eux de nous arracher tout, y compris la forêt classée de Bossématié et bientôt nos plantations. Pire, le monsieur m'a fait savoir que nos enfants seront

leurs futures manœuvres. Mais, ils ignorent qu'ils n'ont pas le monopole de la violence. Ils sont chez nous et tôt ou tard cela prendra fin. En tout cas nous les attendons de pieds fermes. La cloche va sonner un jour. Je souhaite qu'ils revoient leurs copies car nous ne voulons plus de guerre au pays...».

De tels propos traduisent l'existence de tensions entre les nationaux et les allogènes burkinabé infiltrés dans la FCB.

Aussi, les burkinabé développent une idéologie de vainqueur et voient le changement de la donne politique de 2011 comme une aubaine pour l'annexion des forêts classées ivoiriennes.

Comme le dit Z.M., Détenteur de plantation dans la FCB :

« Nous nous sommes mesurés et maintenant on sait qui est qui. Cette forêt classée nous appartient désormais et personne ne peut nous empêcher de la mettre en valeur. Celui qui tente de nous chasser construit sur du sable mouvant. Voyez-vous, les agents forestiers font pitié, ils se fatiguent pour rien. La vie c'est les moyens. Nous avons les moyens maintenant. Ce n'est plus comme avant. Ici, personne ne peut nous déloger...».

Ce discours est appuyé par celui de B.I., Commerçant burkinabé, exploitant la FCB qui s'exprime en ces termes :

« Nous avons trop investi dans nos plantations au sein de la FCB et nous ne sommes pas prêts à les quitter quelques soient les menaces. En tout cas, je ne vois même pas qui peut avoir le courage de nous faire quitter cette forêt. Nous ne nous laisserons pas intimider. Nous avons aussi des droits. On ne peut pas vouloir contribuer à l'économie du pays et être récompensés de la sorte. Nous sommes prêts à tout. Que les gens arrêtent de rêver, moi personnellement on ne peut pas m'intimider. Ici, on se connaît en détails...».

Il ressort de ces discours, une volonté des allogènes burkinabé de s'imposer et de s'accaparer la FCB par tout moyen. Face à la persistance des allogènes burkinabé dans l'occupation de la FCB, et devant l'impuissance des structures de gestion forestière, la situation sécuritaire devient inquiétante autour de ce patrimoine d'Etat.

Au demeurant, l'occupation massive de la FCB par les allogènes burkinabé est perçue par les autochtones et les allochtones comme une provocation, une forme de désacralisation des terres du territoire ancestral. Ceci engendre le développement d'une

logique révolutionnaire chez les nationaux qui voient la présence des allogènes burkinabé dans la FCB comme un réel déclin des mécanismes locaux de sécurisation foncière, une chute de l'autochtonie et du nationalisme dans la gestion du patrimoine foncier. De ce fait, les rapports sociaux se détériorent au fur et à mesure. Comme le signale AA., Autochtone agni riverain de la FCB qui affirme ceci :

« Les burkinabé font un peu trop de zèle depuis que le pouvoir à changer en 2011. Ils n'ont plus de considération pour leurs tuteurs que nous sommes. Ils font ce qu'ils veulent. On peut même dire qu'ils ont annexé nos villages et la forêt classée de Bossématié. Il y a des convois qui les déversent couramment dans la forêt classée et cela au vu et au su de tous. Mais, cela va durer combien de temps ? ».

Le délitement des liens sociaux est le signe de la confrontation entre une logique d'accaparement de la FCB par les allogènes burkinabé et une logique de protection de ce même espace par les nationaux. Ces derniers revendiquent une protection de la FCB, tandis que les allogènes burkinabé se concentrent sur sa destruction, sa mise en valeur pour des fins agricoles. Il y a donc un conflit entre une approche économique de mise en valeur de la FCB et une approche environnementale d'orientation conservatrice et protectionniste de la FCB. L'avènement d'une idéologie nationaliste pour donner la réplique à l'imposture burkinabée déclenche un bouleversement de l'ordre ancien, et s'exprime par la dégradation des rapports sociaux entre les nationaux et les burkinabé. Ceci transparait dans les propos de N.S., Allochtone, habitant le village de Pokoukro, une localité proche de la FCB qui s'exprime en ces termes :

« Avant nous vivions en bons termes avec les burkinabé. Mais depuis la chute du régime ancien en 2011, nous nous méfions d'eux car certains d'entre eux nous ont menacés ici avec des armes. Ils ont fait venir leurs compatriotes et ont investi la forêt classée. Quand nous nous y rendons pour des parties de chasse, ils nous agressent. Ils viennent récolter les cabosses de cacao dans nos plantations. Ils ont même voulu exproprier certains de nos parents dans le village de Blékoum. Ils ont été contraints de leur verser de fortes sommes d'argent avant qu'ils libèrent leurs plantations situées hors de la forêt classée. Aujourd'hui, le fossé de méfiance entre eux et nous s'est élargi. Nous ne nous laisserons plus faire, car trop c'est trop. Nous allons réagir si l'Etat ne fait rien, nous sommes chez nous et personne ne doit nous imposer ses désirs malsains... ».

A travers ce discours, on note un sentiment de révolte chez les nationaux qui se réservent désormais de céder des terres aux allogènes burkinabé. Ces derniers sont perçus comme des « ennemis », des « provocateurs », des « individus ingrats ».

J.G., *Allochtone riverain de la FCB*, traduit cette position en ces termes :

« Avant, on avait mis derrière, maintenant on va mettre devant. Aucun ivoirien d'ici et des autres villages n'est plus prêt à octroyer des terres à un burkinabé. Ils nous ont fait savoir que c'est nos terres qu'ils recherchent. Ils veulent même nous chasser pour prendre nos terres. Notre gentillesse se retourne contre nous donc nous avons décidé de changer... ».

Ce discours est appuyé par M.S., *Allochtone riverain de la FCB*, qui affirme ceci :

« La forêt classée de Bossématié semble être confiée aux allogènes burkinabé pour sa mise en valeur. Il reste que l'Etat décrète cela sinon, il y a longtemps que nous vivons ici avec nos frères agni et les étrangers. Jamais, on n'a assisté à une telle invasion. C'est vrai que certains ont eu à faire des champs individuels au sein de la forêt classée, mais tous s'y sont retirés et nous nous sommes engagés à protéger la forêt, à soutenir l'Etat pour la conserver dans notre propre intérêt. Pourquoi, les autochtones et nous allochtones, nous qui sommes nationaux ne pénétrons pas dans la forêt classée pour l'exploiter et ce sont les burkinabé qui l'occupent sans inquiétude ? A vrai dire les infiltrés sont très organisés. La plupart des burkinabé, vivant dans les villages environnants sont des complices directs de l'infiltration. Mais, ils rusent avec tout le monde. Je comprends le mossi, ils confirment qu'il y a un deal entre eux et l'administration moderne. Est-ce que cela est faux ? Je doute fort, car même le tribunal reste impuissant pour les sanctionner. Nous avons vu des cas ici, où on appréhende des clandestins en pleine activité dans la FCB ; mais une fois conduit devant les autorités de la ville, je vous assure que le lendemain ils reviennent pour reprendre leurs activités dans la forêt classée sans inquiétude. Ils vont jusqu'au poste forestier pour insulter les agents forestiers. Qu'est-ce qui ne va pas ? La forêt classée dans l'entendement de la plupart d'entre nous nationaux d'ici, est une propriété de la communauté burkinabé. Nous les regardons seulement, mais cela va prendre fin un jour... ».

En somme, la crise du lien social observée entre les différentes communautés autour de la forêt classée de Bossématié est liée à des enjeux fonciers, culturels, économiques et environnementaux. Ces enjeux relèvent une compétition pour l'occupation et le contrôle des ressources naturelles et sont à l'origine des conflits intergroupes.

Discussion

Les implications de l'économie de plantation sur la migration burkinabé dans les zones forestières ivoiriennes restent au fondement des nombreuses crises qui minent le milieu rural ivoirien. En effet, la mise en valeur agricole des forêts ivoiriennes a nécessité une main-d'œuvre étrangère, historiquement voltaïque. Cependant, les impacts sociofonciers de cette migration sur les rapports de cohabitation entre les migrants et les populations locales sont perceptibles du point de vue des enjeux fonciers divergents. La ruée spectaculaire des allogènes burkinabé vers les forêts ivoiriennes est née de la volonté politique des colons et des gouvernants postcoloniaux de dynamiser l'économie de plantation. S'il est vrai que cette économie de plantation a nécessité une main-d'œuvre étrangère notamment voltaïque, la ruée actuelle des allogènes burkinabé vers les forêts classées du pays, ne saurait être fondamentalement justifiée par les trajectoires historiques de cette immigration.

En effet, la succession des crises en Côte d'Ivoire depuis 2002 a affaibli l'administration forestière et éloigné les organismes internationaux et les organisations non-gouvernementales dans la gestion des forêts classées. Cette faiblesse administrative et le retrait des institutions spécialisées a favorisé l'invasion des forêts classées du pays, notamment par les allogènes burkinabé. Ceci achève aujourd'hui d'inscrire ce phénomène comme la problématique majeure de la situation socio-foncière en Côte d'Ivoire post-crise.

Dans le contexte actuel de l'occupation de la forêt classée de Bossématié par les allogènes burkinabé, se dresse le lit d'un conflit foncier plus tendu entre ces derniers et les nationaux ivoiriens, mus par des enjeux fonciers contradictoires. Et l'Etat semble impuissant face à cette situation car à mi-chemin entre ces deux logiques contradictoires. Une approche protectionniste de la forêt classée de la part des nationaux et approche économique de la forêt classée de la part des allogènes burkinabé. Ainsi, les suspicions et autres préjugés vont bon train, sapant la confiance entre les nationaux, les agents forestiers, les responsables administratifs, et les allogènes burkinabé sans distinction.

Conclusion

L'étude dans son aboutissement permet de retenir que l'occupation de la forêt classée de Bossématié par les allogènes burkinabé est une conséquence de la crise post-électorale de 2011. Cette crise a poussé de nombreux ex-combattants burkinabé qui ont pris une part active dans le déroulement des crises, à déboiser presque toutes les forêts classées de la Côte d'Ivoire à des fins agricoles. Profitant de leur implication dans les différentes crises politico-militaires qui se sont succédées en Côte d'Ivoire de 1999 à 2011, les allogènes burkinabé infiltrent les forêts classées de ce pays qu'ils considèrent comme un butin de guerre.

Par le jeu des alliances politiques, ces derniers ont eu la caution de certains caciques tapis dans l'ombre et qui les encouragent dans ces projets. L'itinéraire vers les forêts classées est devenu un lieu de marketing, développant une sorte d'économie de guerre.

L'occupation de la FCB, est ainsi enveloppée dans le sillage d'une mafia, qui à travers les jeux politiques, l'intimidation et la violence, projette l'accaparement de la FCB et de ses ressources naturelles. Il y a une sorte de jeu où devant l'ampleur du phénomène, les allogènes burkinabé sédentarisés dans les villages environnants, se dédouanent et rusent avec les autochtones afin de prospérer dans l'infiltration. Cependant, la dynamique d'occupation de la FCB par les allogènes burkinabé entraîne un délitement des liens sociaux entre eux et les nationaux des localités environnantes. Ce délitement des liens sociaux s'exprime sous forme de méfiance, de menace, d'intimidation, de révolte et de rupture avec les modes anciens de transactions foncières. Mieux, il engendre la résistance, la révolution et un éveil de conscience chez les nationaux. D'un stade de latence, les conflits nés autour de l'occupation de la FCB, entre les allogènes burkinabé et les nationaux ivoiriens risquent d'éclater et d'occasionner une arène foncière Est.

Bibliographie

- ANDREANI Jean-Claude & CONCHON Françoise (2005), *Méthodes d'analyse et d'interprétation des études qualitatives : état de l'art en marketing*, ESCP-EAP, Paris, INSEMMA.
- BARDIN Laurence (1998), *L'analyse de contenu*, 9^{ème} Edition, Paris, PUF.
- DIARRA Ibrahim (1999), *Analyse économique de la cogestion de la forêt en Côte d'Ivoire : cas des zones rurales de la région d'Abengourou (Est de la Côte d'Ivoire)*, Thèse de doctorat de 3^{ème} cycle en Sciences Economiques, CIREs, Abidjan.
- DURAND Jean-Pierre & WEIL Robert (2006), *Sociologie contemporaine*, 3^{ème} Edition revue et augmentée, Paris, Vigot.

- KADET Bertin (2016), «Les politiques d'aménagement du territoire et le développement des zones grises en Côte d'Ivoire», in *Revue canadienne de géographie tropicale/Canadian journal of tropical geography* [En ligne], Vol. (3) Numéro 1.
- KIENTZ Albert (1993), *Participation de la population riveraine à la protection et à la gestion de la forêt classée de Bossématié*, Abidjan, SODEFOR/GTZ.
- KOUAME Ndri Pascal (2018), *A la recherche d'une coexistence harmonieuse : les complexités de la gestion des conflits homme-faune à Bébou (Abengourou, Côte d'Ivoire)*, Atelier régional de partage des connaissances - atelier final du projet Accra – Ghana.
- MAGUED Hassane (2012), «Attention danger, un autre Kivu se crée dans l'Ouest ivoirien», in *Le Destin de la Côte d'Ivoire*, CUJEMA.
- OSZWALD Johan (2005), *Dynamique des formations agroforestières en Côte d'Ivoire (des années 1980 aux années 2000). Suivi par télédétection et développement d'une approche cartographique*, Thèse de doctorat de Géographie, Université des Sciences et Technologies de Lille 1, Lille.
- SANGNE Charles Yao, BARIMA Yao Sadaïou Sabas, BAMBA Issouf & N'DOUME Claude-Thierry Aké (2015), «Dynamique forestière post-conflits armés de la Forêt classée du Haut-Sassandra (Côte d'Ivoire)», in *VertigO-La revue électronique en Sciences de l'environnement* [En ligne], Vol (15) Numéro 3.